

L'INCARNATION SUR LES PLANS SUBTILS

"Bonjour mes amis.

Pendant ces deux jours vous avez entendu parler de la conscience incarnée ou non sur les plans d'une sphère.

Pour nous qui sommes sur les plans cosmiques, nous considérons l'incarnation sur le plan de la matière, ensuite sur le plan astral et sur le plan mental. Sur ces plans c'est une autre forme d'incarnation, ou plutôt d'expériences. Nous pouvons donc parler, outre de l'incarnation sur le plan de la matière, d'incarnation sur les plans subtils.

Nous allons donc parler d'incarnation sur les plans astraux et mentaux.

Vous savez maintenant comment s'incarne une conscience sur le plan de la matière, vous savez aussi comment elle peut s'incarner sur le plan astral ou mental d'une sphère, mais si vous le voulez je vais vous le remémorer.

Certaines consciences peuvent d'elles-mêmes prendre des énergies correspondant au plan sur lequel elles veulent faire leurs expériences et se constituer un corps véhicule, pour pouvoir faire ces expériences, alors que dans la matière, sauf cas exceptionnel cela est plus difficile.

Certaines consciences n'ont pas la possibilité de se créer ce corps, car elles n'ont pas l'habitude de ces plans, alors un processus est entamé, différemment, c'est de celui-ci que nous voulions vous entretenir maintenant.

Lorsqu'une conscience désire faire une expérience sur le plan astral par exemple de Gaïa, et qu'elle n'a pas la possibilité de créer par elle-même son véhicule astral, ce sont deux consciences de la Terre qui vont créer ces corps, c'est-à-dire qu'un processus va se mettre en place, identique à celui d'une incarnation dans la matière.

Mais au lieu que la conscience naisse sur un plan matériel, elle va naître sur un plan astral. Alors il y aura ce que l'on appelle fausse couche, par exemple.

Toutes les fausses couches ne sont pas dues à une incarnation d'une conscience sur le plan de l'astral ou du mental, mais certaines oui, car elles permettent à des consciences qui n'ont pas encore acquis la capacité de se créer ce corps astral, de pouvoir s'incarner sur ces plans.

Q - Pourquoi dans ces cas-là passer par le processus de la matière parce qu'il y a fabrication d'un fœtus, pourquoi est-ce que cela ne peut pas se passer directement sur le plan astral?

R - Car cela permet à la conscience de pouvoir se focaliser en un lieu, un endroit. Un couple qui émet des énergies pour préparer un corps matériel ou un corps astral permet à une conscience de pouvoir se centrer, c'est un point de focalisation pour la conscience.

Certaines consciences matérielles acceptent (inconsciemment) ce rôle pour ces consciences qui n'ont pas ces possibilités en elles-mêmes.

Ainsi lorsque des fausses couches arrivent dans un couple, lorsque cela se produit vous pourrez aussi vous interroger et savoir que cela a peut-être servi à une conscience pour s'incarner sur un autre plan que celui de la matière, et dédramatiser ainsi ce qui s'est produit dans la matière.

Q - Est-ce que l'on demande l'avis de la maman?

R - Les consciences sont conscientes sur les autres plans, mais pas toujours sur le plan de la matière. Il serait logique de pouvoir le leur expliquer, lorsque cela est possible bien entendu.

Q - Est-ce que des consciences sur le plan astral ne peuvent pas se réunir pour fabriquer directement un corps sur le plan astral?

R - On est obligé de passer par la matière, sinon c'est la conscience elle-même qui va centrer les énergies autour d'elle pour fabriquer ce corps.

Cela arrive aussi que deux consciences astrales puissent s'unir pour créer un corps, mais ce corps n'est pas créé par un acte sexuel par exemple, c'est pourquoi il faut parfois cette action matérielle pour permettre à une conscience de s'incarner sur un plan astral. Cela est peut être difficile à concevoir pour vous aujourd'hui alors que cela se produit depuis toujours sur ces plans, depuis que l'homme existe sur la Terre.

Q - Ce sont donc des consciences qui ont peu de potentiel ou peu l'habitude de ces plans qui ont besoin de ces procédés?

R - Ce sont des consciences qui ne sont pas de la Terre.

Une conscience de Gaïa peut s'éveiller sur un plan astral, peut s'éveiller sur un plan mental et peut aussi s'éveiller sur un plan matériel de Gaïa. Celle qui s'éveille sur le plan astral n'a pas de problème pour se créer un corps puisqu'elle est déjà baignée dans ces énergies. Nous parlons ici des consciences qui vont s'incarner et qui viennent d'ailleurs, qui ne font pas partie de la sphère Gaïa.

Q - Est-ce que la fausse couche se produit très vite ou après plusieurs mois de grossesse?

R - Cela peut se situer à plusieurs mois de grossesse.

Q - Est-ce la même chose pour les enfants qui sont morts-nés?

R - Non, cela peut être un incident mécanique, cela peut aussi provenir de la première expérience d'une conscience pour commencer à tâter le terrain de l'incarnation et entamer un processus, comprendre la descente dans l'incarnation, mais il peut arriver qu'il y ait problème mécanique.

Q - Pour en revenir au cas de création d'un corps sur le plan astral, est-ce que tu peux nous parler du cas où deux parents dans leurs corps astraux vont procéder à la création d'un corps sur le plan astral sans passer par la matière?

R - Ils vont moduler les énergies. Il y a le désir de recevoir une conscience qui leur ressemble et à partir de là il va leur être demandé de créer un corps en se servant des énergies du plan astral. Ce sont eux qui seront les créateurs en le modelant, en n'oubliant aucun détail.

Q - Ce sont des êtres qui ont une certaine conscience de tous les processus énergétiques, des corps, des chakras sur un plan astral pour pouvoir le faire sans se tromper?

R - Ils peuvent se tromper ce n'est pas grave, car ensuite, comme ce ne sont que des énergies, la conscience par elle-même pourra rattraper, ou bien ce seront les guides qui les aideront à prendre conscience de ce qui ne va pas avant que la conscience elle-même ne puisse s'intégrer dans ce corps. Il s'agit d'apprendre à construire avec les énergies du plan astral.

Q - Tu as parlé du processus dans le plan astral, au niveau mental c'est le même procédé quand un corps doit être créé?

R - Cela arrive aussi, c'est pourquoi nous voulions que vous ayez cette information complémentaire. Cela permet à la conscience de situer son point de naissance aussi.

Q - Il faut qu'il y ait une union sexuelle entre un homme et une femme incarnés?

R - Lorsque les consciences n'ont pas la capacité par elles-mêmes de créer leur propre corps, oui. Il faut que cela soit bien clair.

Q - Et les consciences incarnées qui acceptent le rôle de parent le savent?

R - Le savent sur d'autres plans, mais ne sont pas conscients dans la matière. Souvent cela se passe d'ailleurs dans l'inconscience nous pourrions dire.

Il n'est pas toujours demandé aux parents la permission, il leur est simplement suggéré de se prêter à cette aide pour une conscience bien précise.

Souvent aussi cela peut arriver dans une famille où les parents ont un karma à régler avec la perte d'un enfant, une souffrance parce qu'ils n'ont pas agi comme ils auraient dû le faire dans d'autres incarnations, alors ils acceptent d'entamer un processus qui ne va pas arriver jusque dans la matière, et comme ils ne sont pas conscients sur le plan de la matière que la conscience peut tout de même naviguer quelque part ailleurs, cela va leur permettre de se dégager de ce karma.

Q - Quand une conscience est refusée par les parents et que le bébé ne vit pas qu'est-ce que cela fait? Où va cette conscience?

R - Elle repart sur le plan astral ou sur le plan mental tout dépend où elle s'équilibre en attendant un nouveau corps, dans cette famille ou ailleurs.

Q - Est-ce qu'elle souffre de ne pas être acceptée?

R - Il y a toujours une souffrance, mais cela dépend de quelle manière cela se produit. Admettons qu'une conscience désire d'abord faire son expérience sur le plan astral de Gaïa, mais qu'ensuite elle veuille, pour continuer à expérimenter la matière, venir jusque dans la matière dense. Des parents donc vont l'aider à constituer un corps astral, elle va faire une incursion sur le plan astral, et puis peut-être les mêmes parents quelques années plus tard créeront un nouveau véhicule matériel où elle pourra venir s'incarner.

Q - Est-ce que les parents qui génèrent cette incarnation dans l'astral, restent lorsqu'ils sont eux dans l'astral par exemple pendant le sommeil en contact avec ces consciences?

R - Cela est possible tout dépend de ce qu'ils ont à faire. Si cela les intéresse oui, mais souvent ils ne se le rappellent pas à leur réveil, ce n'est pas une règle non plus.

Q - Y a-t-il d'autres cas particuliers comme celui que tu viens de nous citer au niveau de la fabrication des corps astraux-mentaux?

R - Nous vous avons donné toutes les possibilités. Les guides seront toujours présents dans tous les cas de figure pour que cela se passe le mieux possible pour la conscience qui s'incarne.

Q - Une conscience qui naît et qui est mal formée, pourquoi est-elle mal formée? Ce n'était pas prévu en principe?

R - Tu ne sais pas si ce n'était pas prévu en principe. Cela dépend de son but, de son expérience ou d'un problème mécanique. De toutes manières rien n'est perdu et l'expérience, quelle qu'elle soit pour la conscience, sera pleine d'enrichissement.

Une conscience qui est dans un corps mal formé ne souffre pas plus que toi, c'est toi qui crois qu'elle souffre plus que toi; mais elle fait son expérience. C'est elle qui avait choisi de venir avec ses problèmes mécaniques en plus.

Q - Et pour les parents?

R - C'est une expérience aussi. Est-ce qu'ils vont avoir assez de compassion, d'Amour? Est-ce qu'ils vont savoir donner la tendresse dont a besoin cette conscience, est-ce qu'ils vont savoir aller jusqu'au bout ou se décharger sur d'autres de leurs responsabilités? Etc.

Q - Que faut-il penser des grossesses extra-utérines?

R - C'est un problème mécanique, car le corps de la femme n'est pas toujours bien réglé.

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces aspects.

Je vous remercie."